

## FICHE DE POSTE

**POSTE :** DIRECTION GENERALE DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ENERGETIQUE ET MINIERE

**FILIERE :** MANAGEMENT

**FAMILLE METIERS :** AMONT ENERGETIQUE ET MINIER / INTELLIGENCE

### ACTIVITES :

Le/La Directeur Générale de Développement de la Production Énergétique et Minière reçoit compétence générale pour toutes les questions relatives au développement de la production énergétique et minière.

Le/La Directeur Générale de Développement de la Production Énergétique et Minière reçoit également compétence générale pour la mise en œuvre de la politique de l'autorité gouvernementale en charge de la Transition Énergétique, dans les domaines de l'amont énergétique et minier et des infrastructures géologiques, des hydrocarbures, des énergies durables, ainsi que de l'Efficacité Énergétique.

### MISSIONS :

Le/La Directeur Générale de Développement de la Production Énergétique et Minière est chargé de :

- Animer les deux directions sous sa supervision et évaluer leurs activités et veiller à la convergence des projets et programmes afférents à ses domaines d'intervention ;
- Assurer l'intégration organique et fonctionnelle entre les Directions constitutives de la Direction Générale ;
- Exercer les fonctions d'organisation, de pilotage, de contrôle, de coordination et de communication pour gérer et conduire et assurer la convergence des projets confiés aux directions sous sa tutelle ;
- Elaborer et accompagner en œuvre les programmes de la prospection et de la production énergétique et minière ;
- Elaborer et réaliser les programmes d'investissement dans les domaines de développement de la production énergétique et minière ;
- Mettre en place ou y contribuer, les normes et référentiels pour la régulation des secteurs relevant de son domaine d'intervention, et ce conformément aux textes juridiques en vigueur ;
- Stimuler la R&D et le transfert de technologie dans ses domaines d'intervention, en étroite collaboration avec la Direction de la Stratégie, des Prévisions, de l'Observation et de la Coopération ;
- Elaborer et réaliser les conventions et les accords dans le domaine de son intervention ;
- Assurer la convergence des stratégies des établissements publics sous tutelle de l'autorité gouvernementale en charge de l'énergie et mines dans les domaines de la production énergétique et minière et l'efficacité énergétique, et le suivi de ces établissements ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des interventions et activités du département ;
- Elaborer des rapports et des bilans semestriels pour synthétiser et documenter les activités de la Direction Générale, ainsi que les indicateurs de développement de la production énergétiques et minière.

### COMPETENCE REQUISE POUR LE POSTE

**Les savoirs :**

- Maîtrise des stratégies, des programmes et des domaines d'interventions de l'autorité gouvernementale en charge de l'énergie et des mines ;
- Maîtrise des principes de montage et de financement des projets énergétiques et miniers ;
- Connaissances des mécanismes de financement nationaux et internationaux ;
- Management stratégique
- Capacité à comprendre et analyser les relations internationales ainsi que l'évolution des acteurs et organisations internationaux opérant dans les domaines de la production énergétique et minière ;
- Excellente maîtrise des connaissances relatives à la prospection et la production énergétique et minière ;
- Animation des relations avec les acteurs nationaux et internationaux opérant dans le domaine de la prospection et la production énergétiques et minières ;
- Connaissances dans le domaine de la convergence des politiques et programmes.

#### **Les savoir-faire :**

- Maîtrise des techniques de négociation des conventions et accords relatifs à la prospection et l'exploitation énergétiques et minières ;
- Communication stratégique, influence et persuasion ;
- Veille informationnelle favorisant la prise de décision des parties prenantes ;
- Aisance communicationnelle et maîtrise des langues (Arabe, Français et Anglais).

#### **Les savoir-faire comportementaux :**

- Etre organisé et méthodique,
- Observer la confidentialité,
- Résister au stress et être proactif,
- Savoir déléguer et simplifier les procédures ;
- Gérer le temps,
- Gérer en équipe.

#### **RELATIONS ET ENVIRONNEMENT :**

Le/La Directeur Générale de Développement de la Production Energétique et Minière relève directement du Secrétaire Général du Département.

Le/La Directeur Générale de Développement de la Production Energétique et Minière supervise les directions suivantes :

- Direction de la Géologie, des Mines et des Hydrocarbures ;
- Direction des Energies Durables et de l'Efficacité Energétique.

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, il (elle) peut avoir d'autres relations avec d'autres entités internes et externes du DTE.

#### **EXIGENCES DU POSTE :**

- Disposer d'un haut niveau d'enseignement et de la qualification exigible.
- Avoir 15 ans, au moins, d'expériences dans le secteur public ou privé.
- Ayant exercé une fonction de Directeur de l'administration central ou un poste similaire pour les candidats émanant d'un établissement ou entreprise public et du secteur privé.
- Justifier d'une parfaite connaissance du fonctionnement de l'administration et de la gestion des affaires publiques.
- Maîtrise des langues : Arabe ; Français ; Anglais.